

# ROQUEVAIRE

HIVER 2023-2024 - N° 52

MAGAZINE

*Ici, il fait bon  
vivre ensemble !*

# SOMMAIRE

Pages 4-9  
DOSSIER

Le logement  
social



## Pages 10-14 **COMMUNE**

Les finances communales  
Ville prudente  
Stop aux incivilités  
Du côté des travaux

## Page 15 **ENVIRONNEMENT**

Massifs forestiers : réglementation -  
travaux pistes DFCI  
Sylvopastoralisme

## Pages 16-18 **JEUNESSE**

Animations intergénérationnelles  
Le cyberharcèlement  
Le Centre de Loisirs

## Page 19 **JEUNESSE**

Le conseil  
municipal  
des jeunes



## Pages 20-24 **RÉTROSPECTIVE**

Album photos

## Pages 25 **PATRIMOINE**

Les chroniques de Christian :  
la chapelle Saint-Vincent



## Page 26 **ASSOCIATIONS**

Ludik Attitude

## Page 27 **SPORT**

Zoom sur **Quentin ROUSTAN**

passionné de chasse sous-marine

## Pages 28-29 **SPORT**

Le Grand Trail du Garlaban

## Page 32 **TRIBUNE LIBRE**

Libre expression des groupes  
politiques

## Page 33 **SOCIAL**

Distribution des colis de Noël  
Les Taxis de l'Espoir  
La Parenthèse  
Le Van Paesipa

Pages 30-31  
RENCONTRE

Max MASSA,  
autodidacte mais  
pas que....



## Page 34 **FOCUS**

Informations diverses

## Page 35 **BLOC NOTES**

Etat civil  
Numéros utiles  
Numéros d'urgence et d'aide aux  
victimes

## EDITO



Chères Roquevairoises, Chers Roquevairois,

Alors que l'Humanité devrait tirer les leçons de l'Histoire, la Paix dans le monde est actuellement extrêmement fragile avec près d'une quarantaine de conflits majeurs qui tuent surtout des civils : hommes, femmes et enfants. Fort des valeurs que je porte avec mon équipe municipale majoritaire, j'en appelle à la raison, dans le respect de la souveraineté des peuples, pour que toutes et tous aient les mêmes droits à la Liberté, à l'Égalité, à la Fraternité, à la Solidarité et à la Vie.

Le symbole était fort ce 21 février lorsque le Panthéon a accueilli le couple MANOUCHIAN. N'oublions pas ses vingt-deux compagnons résistants qui furent eux aussi exécutés par les nazis. Dans sa dernière lettre adressée à sa bien-aimée Mélinée, Missak lui écrit : "Je m'étais engagé dans l'Armée de Libération en soldat volontaire et je meurs à deux doigts de la Victoire et du but. Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la Liberté et de la Paix de demain". Dans ce présent où la haine de l'autre se banalise, leur héroïque combat doit résonner avec force dans nos consciences citoyennes.

Dans un tout autre contexte, nos amis agriculteurs nous ont rappelé dernièrement toutes leurs difficultés et toute la nécessité de défendre le monde agricole. Nous le savons, le "bien manger" est gage de bonne santé : il est donc fondamental que nos producteurs locaux puissent vivre de leur travail en développant des circuits courts, plus respectueux de notre environnement. C'est pour cela que les élus roquevairois se sont mobilisés afin de sanctuariser nos terres agricoles, dans le PLU du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, ce qui n'a malheureusement pas été fait dans d'autres communes !

En entrée de ville, reconstruit à la place de l'ancien Centre de secours des Sapeurs-pompiers, un Centre Médical va prochainement ouvrir ses portes. Il nous aura fallu beaucoup d'énergie et de persévérance pour mener à bien cette réalisation fondamentale pour notre village.

Sachez, qu'avec la majorité municipale, nous entendons poursuivre l'amélioration du cadre de vie des Roquevairoises et des Roquevairois.

Vous pouvez compter sur nous !

**Yves MESNARD**  
Maire de Roquevaire  
Conseiller Métropolitain

[www.ville-de-roquevaire.fr](http://www.ville-de-roquevaire.fr)



Directeur de publication : Yves MESNARD ♦ Comité de publication : Hélène SPINELLI, Jean PUGENS, René BUQUOY, Linda CERNIAC, Catherine DUFLO-GHISOLFI, Jean-François GUIGOU, Christian OLLIVIER, Gilles TALOTÉ ♦ Service communication : Ghislaine CHOQUEL, Nathalie LLÉRENA (04 42 32 94 68) ♦ Crédit photos : Service communication ♦ Journaliste (rencontre) : Frédéric RAYS ♦ Conception, maquette : Nathalie LLÉRENA (Service communication) ♦ Editeur : Mairie de Roquevaire ♦ Impression : Imprimerie CCI (Label "Imprim'Vert") ♦ Dépôt légal : décembre 2012.

# Le logement social

L'attribution de logement social, encadrée par la loi, est en pleine mutation. Le retard de construction des nouveaux programmes immobiliers et le faible taux de rotation des logements présents sur la commune rallongent le délai d'obtention d'un logement social.

Le CCAS de Roquevaire accompagne des ménages qui vivent des situations de plus en plus complexes et précaires. La commune n'étant réservoir que de peu de logements, c'est un réel défi de pouvoir répondre à toutes les demandes qui sont de plus en plus nombreuses.

Il est donc primordial que chaque candidat soit impliqué dans sa démarche pour multiplier les chances d'accéder à un logement : s'inscrire sur Action Logement, renouveler et mettre à jour son dossier, élargir les communes de recherche...

## LES DEMANDES DE LOGEMENT

De nos jours, l'inflation, la hausse des loyers, les difficultés à accéder à la propriété, la diminution de l'offre locative privée obligent les Français à se tourner vers le logement social.

Roquevaire ne déroge pas à la règle : **1993 personnes ont choisi notre commune dans leur demande de logement dont 228 Roquevairois.**

La typologie la plus demandée

**T2** 147 personnes

**T3** 121 personnes

Les raisons les plus fréquentes de demandes de logements sont :

1. Logement actuel trop cher ou trop petit
2. Séparation, divorce
3. Logement repris par le propriétaire

Les demandes de logement peuvent s'enregistrer via internet (demande-logement-social.gouv.fr) ou en prenant rendez-vous au CCAS de Roquevaire qui est labellisé guichet enregistreur. Pour cela, il est indispensable d'avoir une carte d'identité à jour ainsi que le dernier avis d'imposition. Le demandeur doit avoir plus de 18 ans (ou être émancipé) et être en condition de séjour régulier sur le territoire français.

Les logements sociaux sont attribués sous conditions de revenu (les ressources annuelles imposables ne doivent pas dépasser un montant maximum). Ce montant varie selon le nombre de personnes à loger et la localisation du bien. Pour accéder à un logement à loyer modéré, le candidat locataire doit justifier de ressources égales ou inférieures aux plafonds réglementés qui varient selon le type de logement social : PLAI, PLUS, PLS.

## Le dispositif "Loi Dallo"

Pour faire un recours DALO auprès de la Préfecture, il faut :

- avoir fait des démarches préalables pour trouver un logement et remplir les conditions réglementaires d'accès au logement social, à savoir :
  - être français ou vivre en France de façon régulière et permanente dans des conditions qui sont définies par la réglementation ;
  - ne pas disposer de ressources supérieures aux plafonds applicables pour l'attribution des logements sociaux.
- appartenir à l'une des catégories de personnes suivantes :
  - les demandeurs de logement social dont la demande a

dépassé un délai considéré comme anormalement long et qui n'ont pas reçu de proposition adaptée ; ce délai est de 30 mois dans notre département ;

- les demandeurs de logement qui sont dans une des situations suivantes :
  - dépourvus de logement (sans abri, hébergés chez des tiers, hébergés dans leur famille) ;
  - accueillis dans des structures d'hébergement social ou dans des logements temporaires ;
  - menacés d'expulsion sans relogement ;
  - logés dans des locaux impropres à l'habitation, insalubres



ou dangereux ;

- handicapés ou logés avec des enfants ou une personne handicapée dans un logement ne répondant pas aux critères de la décence.

La demande de recours DALO est téléchargeable sur internet ou disponible au CCAS. Après réception du dossier complet, la Préfecture se prononce dans un délai d'environ trois mois.

Il vous est recommandé d'être accompagné dans votre démarche par une personne ayant la pratique des recours DALO. Vous pouvez vous adresser à un(e) assistant(e) social(e) et/ou à une association agréée pour l'insertion par le logement.

Vous pouvez également obtenir des informations auprès de l'ADIL ou du secrétariat de la commission de médiation DALO.

**ADIL des Bouches-du-Rhône**  
15, Avenue Robert Schuman,  
13002 Marseille  
Accueil uniquement sur RDV par tél. au  
04.96.11.12.00 : lundi : 14h-17h30 ; mardi à  
vendredi : 9h-12h30/14h-17h30  
Site internet : www.adil13.org

**DALO**  
Secrétariat de la commission de médiation  
des Bouches-du-Rhône  
85 avenue Haïfa - BP 90328  
13271 Marseille Cedex 8  
Permanence téléphonique du lundi au  
vendredi de 9h à 12h au 01.84.885.866.



## Plafonds de ressources au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour les demandes de logement

Revenu fiscal de référence 2022 (avis d'imposition 2023 sur revenus 2022).

Composition du foyer	Plafond PLS	Plafond PLUS	Plafond PLAI
1 personne	29 435 €	22 642 €	12 452 €
2 personnes sans aucune personne à charge à l'exclusion de jeunes ménages ou 1 personne seule en situation de handicap	39 309 €	30 238 €	18 143 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 enfant à charge ou jeune ménage sans personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	47 271 €	36 362 €	21 818 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 enfants à charge ou 3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	57 069 €	43 899 €	24 276 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 enfants à charge ou 4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	67 133 €	51 641 €	28 404 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 enfants à charge ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap	75 660 €	58 200 €	32 010 €
Par personne supplémentaire	+ 8 440 €	+ 6 492 €	+ 3 569 €

## LE PARC SOCIAL

Il y a 464 logements sociaux recensés sur la commune, ce qui représente 11,72 % du parc résidentiel.

439 logements sont gérés par des bailleurs sociaux et 25 par des bailleurs privés.

Six bailleurs sociaux sont présents sur la commune.

- ▶▶ UNICIL : 88 logements
- ▶▶ LOGIS MEDITERRANEE : 236 logements
- ▶▶ SFHE ARCADES : 38 logements
- ▶▶ CDC HABITAT : 68 logements
- ▶▶ 3 FSUD : 8 logements
- ▶▶ HABITAT MARSEILLE PROVENCE : 1 logement



### Nombre de logements par typologies

Tous ces logements sont actuellement occupés et il n'existe aucun logement dit "tiroir" sur la commune.

## LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENT

Lorsqu'un logement se libère ou se construit, le bailleur social informe le réservataire du logement qui devra désigner **au minimum trois candidats** éligibles selon la typologie et le mode de financement (PLAI, PLUS ou PLS).



Les droits de réservations d'un logement s'acquièrent par le financement du projet immobilier. Les différents réservataires peuvent être :

- ▶▶ La Commune
- ▶▶ La Métropole Aix-Marseille-Provence
- ▶▶ Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- ▶▶ L'État : la Préfecture
- ▶▶ Action Logement
- ▶▶ Handi Toit (pour les logements réservés aux personnes handicapées)

Les trois candidats désignés devront remplir un nouveau dossier qui sera analysé, en toute transparence, lors de la **Commission d'Attribution de Logement et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL)**, composée du bailleur et des représentants de chaque réservataire.

Sa mission consiste à :

- Attribuer chaque logement selon les réglementations en vigueur.
- Examiner les conditions d'occupation des logements des locataires :
  1. Suroccupation ou sous-occupation : la famille s'est agrandie ou les enfants ont quitté le foyer et le logement ne convient plus
  2. La survenue d'un handicap ou d'une perte d'autonomie nécessitant désormais un logement adapté
  3. Dépassement du plafond de ressources

### Notification de la décision

Les décisions prises par la commission doivent être justifiées et transparentes afin de garantir une égalité de traitement pour tous les demandeurs.

Chaque logement locatif est attribué nominativement. Lorsque la commission prononce un refus d'attribuer le logement, le refus est motivé.



Pour un même logement, la CALEOL se doit d'étudier au moins trois dossiers de candidatures de manière objective, impartiale et non discriminante.

Pour chaque candidat, la commission prend la décision :

1. D'attribuer le logement proposé à un candidat.
2. D'attribuer le logement proposé en classant les candidats par ordre de priorité. L'attribution du logement sera prononcée au profit du candidat suivant en cas de refus de l'offre faite dans les conditions par le ou les candidats classés devant lui.
3. D'attribuer le logement proposé à un candidat sous condition suspensive, lorsqu'une pièce justificative est manquante au moment de l'examen de la candidature mais généralement les dossiers présentés incomplets sont rejetés.
4. De ne pas attribuer au candidat du logement proposé.
5. De rejeter la demande pour irrecevabilité au regard des conditions requises.
6. Il est important de notifier que la commission décide de l'attribution en toute transparence.

### Radiation de la demande

Lorsque le logement est attribué, la demande est radiée dès la signature du bail.

## Statistiques des attributions sur la commune

	Logis Méditerranée		SFHE Arcades		Unicil		CDC Habitant	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Action Logement	0	9	0	0	5	0	0	0
Métropole	2	1	1	0	0	2	0	0
HLM	7	5	0	0	0	1	0	0
Préfecture	4	3	1	0	6	1	0	0
Conseil Départemental	0	1	0	1	2	0	0	0
Mairie	0	0	0	0	4	1	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dont Roquevairois	9	14	2	1	11	5	0	0

En 2022, sur 32 dossiers CALEOL, 22 appartements ont été attribués à des Roquevairois.  
En 2023, 20 familles roquevairoises ont bénéficié d'un appartement sur 25 dossiers CALEOL.

## LA GESTION DES FLUX

La Loi ELAN de 2018 instaure, au 24 novembre 2023, la gestion des flux des droits de réservation des logements sociaux.



### ►► Initialement, ces droits étaient gérés "en stock".

Les réservataires (Mairie, Préfecture, Action logement...) désignaient des candidats sur des logements identifiés à chaque fois qu'un logement concerné se libérait.

### ►► La nouvelle gestion imposée "en flux" modifie ce fonctionnement.

A présent, lorsqu'un logement se libère, le bailleur doit l'affecter à un réservataire en fonction de ses droits de réservation. Ces derniers correspondent au pourcentage du nombre de logements que le réservataire possédait en gestion "en stock".

Il est à noter que pour les nouveaux programmes, la première mise en location de logements neufs se fait toujours "en stock".

Chaque année, le bailleur social doit justifier le respect des pourcentages des attributions en flux et le cas échéant, rattraper l'année suivante. Il doit également fournir un bilan triennal. La délibération adoptant la gestion en flux sur notre commune a été votée au Conseil Municipal du 16 Octobre 2023.

La prochaine modification importante demandée par la loi ELAN concerne la cotation de la demande qui sera bientôt applicable sur notre Métropole. Il s'agit d'un système de points attribué selon la situation personnelle, professionnelle et financière des demandeurs de logements ; ce qui donnera la position du dossier par rapport aux autres demandes. C'est un outil d'aide à la décision plus transparent et équitable.

Actuellement, "Action Logement" est la seule entité à avoir mis en place la cotation de la demande via son site internet "Al-in.fr". Cette plateforme locative simplifie la recherche et l'attribution d'un logement. Elle s'adresse aux demandeurs salariés d'entreprises du secteur privé non agricoles de plus de 10 employés.

En naviguant sur ce site, les personnes éligibles peuvent consulter les logements disponibles selon leur dossier et postuler en un simple clic.



Plus d'informations sur "[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)" ou "[www.al-in.fr](http://www.al-in.fr)" ou par téléphone au Centre Relation Clients au 0970.800.800 de 9h00 à 18h00 du lundi au vendredi.

## CARENCE DE LOGEMENTS SOCIAUX

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône, par arrêté du 21 décembre 2023, a prononcé la carence de notre commune définie par l'article L. 302-9-1 du code de la construction et de l'habitation au titre de la période triennale 2020-2022.

### Quelles sont les conséquences de cet arrêté préfectoral ?

Roquevaire n'atteint pas les 25 % de logements sociaux prévus par la Loi SRU. Sur un total de 3958 résidences principales au 01/01/2023, notre village comptabilisait 464 logements sociaux soit 11,72 %.

En date du 27 février 2024, l'arrêté préfectoral majore de 69,64% le montant brut du prélèvement qui passe au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 200.007,65 euros et ce pour une durée de 3 ans.

Au total, ce sont plus de 600.000 euros qui n'iront pas dans les projets pour l'amélioration du cadre de vie des Roquevairois !

Autre conséquence, et non des moindres, l'obligation est faite au Maire "de transférer à Monsieur le Préfet toutes les Déclarations d'Intention d'Aliéner dans un délai de 7 jours" ; c'est-à-dire que toutes les ventes de propriété doivent être soumises pour étude aux services préfectoraux qui pourront préempter un bien pour construire des logements sociaux !

Comme nous l'avions déjà annoncé dans le Roquevaire Magazine n°51, les objectifs demandés par l'Etat sont impossibles à atteindre. La situation spécifique de notre village par rapport à la problématique de l'eau en temps de crise sécheresse ne pourra pas nous permettre de construire le nombre de logements voulus par le M. le Préfet qui pourra, alors, quintupler l'amende !



# Les finances communales

## à la loupe

### Analyse de la situation financière de la collectivité et perspectives

#### Les résultats prévisionnels de 2023 et l'épargne

Le résultat global prévisionnel de 2023 s'élève à 1 783 637,73 € (350 000 € en 2022).  
 Le résultat de la section d'investissement (avec restes à réaliser) s'établit à 663 502,91 € (- 746 800 € en 2022).  
 L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 1 120 134,82 € (1 096 816 € en 2022).  
 L'épargne nette est en très forte augmentation à 1 104 644 € (820 339 € en 2022).  
 Les résultats restent impactés par la forte inflation.  
 En revanche, le produit de la cession de l'ancienne perception (550 000 €) compense cette évolution.

#### Les charges de personnel

Les charges de personnel diminuent de 2,02 % de 2022 à 2023 en raison principalement :

- du départ de plusieurs agents pour retraite, invalidité ou mutation non remplacés ou déjà remplacés ;
- de la modification du contrat d'assurance statutaire induisant une diminution du taux de cotisation ;
- de la suppression de l'IFSE en cas d'absence ;
- de la baisse des contrats de remplacement.

Au budget 2024, les dépenses de personnel varient de seulement 0,78 % par rapport au budget 2023 en raison du départ de plusieurs agents, et, malgré l'augmentation de 5 points d'indice et l'attribution de la prime exceptionnelle pouvoir d'achat.

#### La fiscalité

Les bases de foncier bâti ont été très dynamiques sur 2023 (+ 6,38 %).  
 En intégrant le coefficient correcteur, le produit des contributions directes varie de 7,22 % par rapport à 2022.  
 Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés en 2023 (la dernière augmentation date de 2018). **Il n'est pas prévu d'augmentation des taux de taxe foncière sur 2024.**  
 Pour 2024, la revalorisation des bases fiscales, indexée sur l'inflation, s'élèvera à 3,8 % (7,1 % en 2022).

#### La dette

L'encours de dette au 31/12/2023 est de 8 393 913,06 € ; il varie de 157 195 € sur l'année. **Il est de 948 € par habitant.**  
 Un contrat d'emprunt a été signé cette année avec la Banque Postale pour un montant de 800 000 € pour une durée de 25 ans et un taux fixe de 4,10 %. Il a été entièrement consolidé sur l'année (pour mémoire le taux de l'emprunt 2022 était de 2,98 %).  
 Tous les emprunts sont classés 1A (risque faible) selon la charte Gissler. L'encours de dette est constitué à hauteur de 75 % par des prêts à taux fixes et 25 % par des prêts à taux variables.  
 La commune a contracté deux lignes de trésorerie de 500 000 € et 700 000 € pour une durée d'un an (marge de 0,80 %) auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence afin de pallier le décalage entre le paiement des dépenses d'équipement et l'encaissement des subventions.

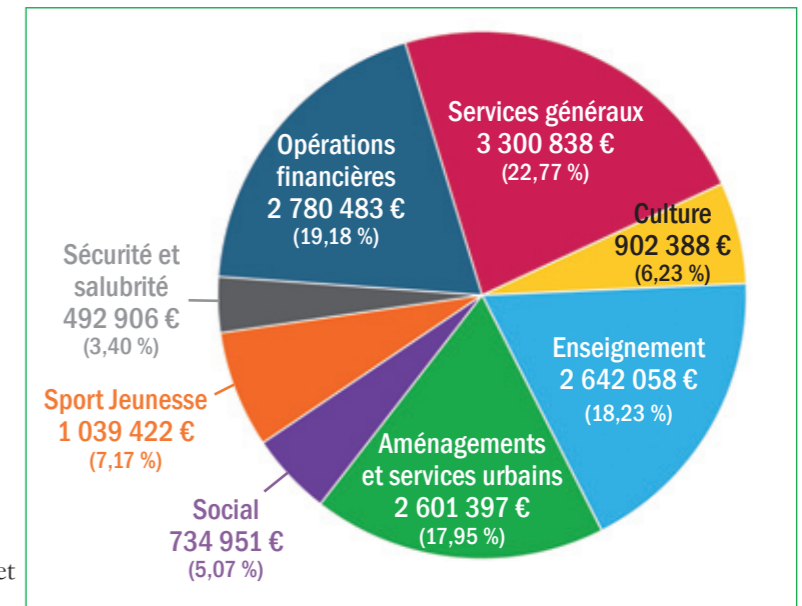
Pour 2024, le montant prévisionnel inscrit au budget sera de 400 000 € qui, minoré du remboursement de la dette de 718 267 €, traduira un désendettement de 318 267 €.

**En raison de la carence prononcée par le Préfet, le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU sera majoré de 69,64 % et sera portée à 200 007,65 €.**

Plus d'infos page 9

#### Répartition des dépenses par secteurs en 2023

fonctionnement et investissement  
 Montant : 14 494 443 €



#### La section de fonctionnement

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 10 100 167 € au budget 2023.  
 Il sera porté à 10 227 930 € au budget 2024, soit une évolution de 1,26 %.

#### La section d'investissement

En 2023, le montant total des équipements s'élève à 1 630 860 €, auxquels se rajoutent 622 298 € de restes à réaliser.

#### Les principaux équipements réalisés en 2023 :

- travaux d'entretien dans les bâtiments communaux et les écoles ;
- acquisition de matériel et mobilier pour les services municipaux et les écoles ;
- versement d'une subvention d'équilibre pour l'opération du Clos Castellan ;
- fin de l'opération du stade Léon David ;
- réfection des façades sud et ouest de l'église Saint-Vincent ;
- travaux de voirie et d'éclairage public : chemin de Roussargues, de l'Ane bleu, parking du pré, carrefour de Valcros...

Les subventions et participations encaissées s'élèvent à 577 805 € avec 375 561 € de restes à réaliser. Les dépenses d'équipement réalisées ont été couvertes à hauteur de 35 % par des subventions et participations, 49 % par l'emprunt et 16 % par l'autofinancement.

### La commune de Roquevaire est résolument engagée dans la voie de la transition écologique et tous ses projets comportent un volet environnemental affirmé.

#### Les principaux équipements pour 2024 :



Le financement de ces équipements d'un montant prévisionnel de 3 011 425 € sera assuré par :

- ◆ Subventions de l'Etat et des Collectivités Territoriales : 411 742 €
- ◆ Fonds de compensation de la TVA : 237 298 €
- ◆ Taxes d'urbanisme : 60 000 €
- ◆ Emprunt prévisionnel : 400 000 €
- ◆ Autofinancement : 1 902 385 €

## Ville prudente

### La sécurité et la sûreté sont des priorités pour la Municipalité.

C'est pourquoi en 2021, après plusieurs années passées à améliorer la prévention des accidents, Roquevaire a présenté sa candidature au label "Ville Prudente" et a obtenu directement deux cœurs sur cinq !

Ce qui est remarquable pour une première demande. Les élus et les agents municipaux ont vu leur travail récompensé avec l'amélioration de la sécurité des automobilistes, des deux roues et des piétons.

### Différents aménagements ont permis de réduire le nombre d'accidents de la route.

Le rond-point de Saint-Estève, le feu tricolore du chemin de Valcros avec son passage piétons éclairé la nuit, les différentes zones de circulation à 30 km/h, ainsi que le chemin piétonnier longeant l'Huveaune et qui sera prolongé prochainement jusqu'au Stade Municipal vont dans le sens d'une commune plus sûre.

L'année 2023, comme le démontrent les statistiques de la Gendarmerie, a été moins accidentogène que 2022. Aucun accident mortel n'a été déploré.

### La sensibilisation à la prévention routière est l'affaire de tous !

Elle doit toucher tous les publics et ce dès le plus jeune âge. C'est pour cette raison que nous avons établi, en collaboration avec Monsieur D'Oléon de l'éducation nationale, Madame Martine Meguenni-Tanni adjointe à l'éducation, Monsieur Audoux de l'association "Prévention MAIF", un partenariat pour le permis piéton à l'attention des élèves des classes de CE2. Cette opération sera renouvelée en 2024.

Sur la proposition de Monsieur Buquoy Adjoint à la sécurité, en présence de Madame Simone Rossler Présidente de l'ES13, Monsieur Audoux de l'association Prévention MAIF a présenté le catalogue des différentes formations à l'attention de nos séniors pour l'année 2024.

Le contrat de trois ans avec le label "Ville Prudente" arrivant à son terme, nous avons pris la décision de le prolonger pour une durée équivalente car ce label nous permet d'accéder à des outils de communication, de formation, de statistiques et de conseils. Nous continuerons à œuvrer pour la sécurité de nos concitoyens dans les années à venir comme nous l'avons fait depuis 2008.

Nous sommes persuadés que cet investissement sera récompensé par de nouveaux cœurs dans quelques mois, ce qui démontrera l'attachement de notre commune à la sécurité de ses habitants et de ceux qui la traversent.

La sécurité est l'affaire de tous "prudence est mère de sûreté" !

### "Trotter en toute liberté sans se faire écrabouiller"

#### Un spectacle pédagogique pour sensibiliser les petits piétons aux dangers de la rue

Subventionnée par l'association prévention Maif, la troupe POC-POC a offert deux séances aux enfants des écoles de Pont de l'Étoile, de la maternelle au CE1.

Les marionnettes Simon le hérisson et Prudence la souris sont venus leur expliquer comment marcher dans la rue, quel comportement avoir au passage protégé.

Un spectacle ludique et efficace, apprécié aussi bien par les enfants qui ont bien participé, que par leurs enseignants.



Le passage piétons éclairé la nuit sur la RD 96, au croisement avec le chemin de Valcros.

## STOP aux incivilités !

Notre quotidien est depuis de très nombreuses années gâché par des actes d'incivilité commis par une minorité mais qui portent préjudice à l'ensemble de la population et à l'image de notre commune.

Malgré des campagnes répétées d'information et de communication, notre territoire continue d'être le théâtre d'un certain nombre de manquements aux règles les plus élémentaires du bien vivre ensemble.

Ces incivilités concernent principalement le stationnement sauvage ou abusif, les dépôts d'ordures et d'encombrants hors des lieux appropriés ainsi que les déjections canines sur la voie publique.

Face à ces comportements irrespectueux, la prévention, l'information et la communication ne suffisent plus.

**Aussi, ordre a été donné à nos Policiers Municipaux de verbaliser systématiquement les contrevenants.** L'objectif est d'améliorer la qualité de vie dans notre village.

Chacun d'entre nous le mérite bien !



Au parking du Pré, un trottoir a récemment été créé le long de l'Huveaune pour permettre d'accéder au boulodrome et à l'aire de jeux d'enfants en toute sécurité. Ces véhicules, stationnés en toute irrégularité, empêchent le passage des piétons et mamans avec poussette.



A la placette de l'ancienne mairie, alors que les conteneurs ne sont pas pleins, des individus jettent leurs poubelles à même le sol. De plus, certains déchets comme les emballages et cartons devraient être triés et portés dans les points d'apports volontaires à proximité (le long de l'Église Saint-Vincent ou sur le petit parking du Cours Négrel Féraud).

Devant l'église Saint-Vincent, les carrés de terre au pied des oliviers servent de zone de déjection pour les chiens. Une pollution aussi bien visuelle qu'olfactive.

## Du côté des travaux



### BOULODROME MAURIN

Création de deux terrains de boules supplémentaires.  
Montant HT : 23.693,60 € HT



### BERGES DE L'HUVEAUNE

Intervention des équipes de l'EPAGE HuCA à proximité du parking Rolland pour une plantation de boutures (saule pourpre et saule drapé) en pied de berges afin de revégétaliser certaines zones déficitaires de la ripisylve. Ces espèces contribuent à dissiper l'énergie du cours d'eau en période de crue, en plus de restaurer des habitats pour la faune et de favoriser la végétalisation spontanée des berges.

### PARKING PONT DE L'ÉTOILE

Réfection du marquage au sol et du tracé des places de parking.  
Montant HT : 3.135,33 € HT



### CHEMIN DE ROUSSARGUES ET DE BASSAN

Réfection en enrobé à chaud, sur une longueur de 600 m environ chemin de Bassan et 300 m environ chemin de Roussargues. Renforcement de la chaussée et reprise des accotements, mise en œuvre du béton bitumineux, surélévation des regards existants, remaniement des bouches à clés.  
Montant HT : 204 080,00 € - Participation de la Préfecture des BDR dans le cadre de la DETR (30 %) 61 224,00 € - Conseil Départemental 13 (50 %) 102 000 € - Commune (20 %) 40 856,00 €.

### CHEMIN DE L'ÂNE BLEU

Réfection de la couche de roulement sur une longueur d'environ 900 m avec reprises ponctuelles de désordres structurels pour un montant de 193.251,97 € HT.



## Notez-le !

COLLECTE DECHETS,  
ENCOMBRANTS, COMPOSTAGE,  
ACCÈS DÉCHETTERIE  
UNE COMPÉTENCE DE LA MÉTROPOLE

0 800 94 94 08

OU SUR LE SITE :  
[dechets.ampmetropole.fr](http://dechets.ampmetropole.fr)

### EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de maîtriser la consommation d'énergie et de préserver l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses, la commune a procédé, depuis octobre 2022, à une extinction nocturne de l'éclairage public entre 00h30 et 05h00. La consommation électrique des points lumineux a diminué de 18% en 1 an, passant de 298000 kWh à 245000 kWh. Compte-tenu de ces résultats encourageants, la Municipalité a décidé d'augmenter l'amplitude d'extinction de l'éclairage public en passant, dès le 1<sup>er</sup> avril 2024, à une extinction entre 23h30 et 06h00 soit deux heures supplémentaires.



## Massifs forestiers

### Règlementation dans les Bouches-du-Rhône

Les espaces forestiers de notre région sont exposés aux risques d'incendies, notamment en période estivale. Les massifs de l'Étoile, de Garlaban, de la Sainte Baume, des Calanques et du Régagnas sont concernés. Un dispositif de prévention est mis en place durant toute l'année, plus particulièrement entre le 1er juin et le 30 septembre et, en dehors de cette période, en cas de circonstances exceptionnelles. Le Maire, au titre de ses pouvoirs de police, peut aller au-delà des prescriptions de l'arrêté préfectoral. L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules à moteur (sauf sur les voies ouvertes à la circulation publiques et dérogations particulières) sont interdits toute l'année. **Chaque jour les conditions d'accès aux massifs sont réactualisées.** Trois couleurs (vert, jaune et rouge) permettent de connaître les interdictions et les autorisations.

<b>VERT</b> Accès libre - Travaux règlementés
<b>JAUNE</b> Accès libre - Travaux autorisés (5h-13h)
<b>ROUGE</b> Accès interdit - Travaux interdits

#### Comment trouver l'information ?

Par téléphone au 0811.20.13.13 (0,06 €/mn) en précisant dans quel massif vous souhaitez-vous rendre  
Sur le site de la Préfecture des Bouches-du-Rhône ou de [myprovence.fr](http://myprovence.fr)

## Plan de gestion massifs de l'Étoile et du Garlaban Travaux pistes DFCI

Dans les massifs de l'Étoile et du Garlaban, les services des Espaces Naturels et Grands Sites de France de la Métropole Aix-Marseille-Provence programment un plan de gestion pour faciliter les actions liées à la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI). Il permet à la fois de prévenir le risque et de garantir la protection des populations, des biens et du patrimoine forestier.

Les travaux sont planifiés en concertation avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la gestion, et les usagers de la forêt : élus, services municipaux et départementaux, Chambre d'agriculture, ONF (Office National des Forêts), pompiers, CCFF (Comités Communaux des Feux et Forêts), CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée)...

Les principales actions concernent la remise en état, voire la création, de pistes DFCI, les opérations de débroussaillage à leurs abords, les éclaircissements des espaces boisés afin de limiter le développement des incendies. Pour Roquevaire, le tronçon de la piste GB101, de pont de Joux jusqu'à la citerne de Pierresca sera remis en état.

## Sylvopastoralisme dans le massif du Garlaban

Le sylvopastoralisme : cet outil écologique de l'aménagement de l'espace dans notre région permet de prévenir les incendies, pérennisant les paysages et les pratiques agricoles durables, tout en maintenant des espaces ouverts.

Depuis plusieurs années, cette technique pilotée par le CERPAM vient compléter les actions menées dans le cadre du plan de gestion des massifs de l'Étoile et du Garlaban. Les bergers ou chevriers lors de la transhumance hivernale, ou de pâturages locaux parcourent nos collines avec leurs troupeaux de moutons ou de chèvres accompagnés de chiens de protection. Cette année, seulement un troupeau de moutons pâturera autour du domaine de Pichauris.



Randonneurs, vététistes, vous pouvez rencontrer des CHIENS DE PROTECTION des troupeaux.

Contournez largement le troupeau : gardez vos distances !

Arrêtez-vous le temps que les chiens de protection vous identifient. Restez calmes et passifs en leur présence.

Ne les menacez pas, ne les caressez pas.



## Animation intergénérationnelle : à la rencontre des aînés

Le lien intergénérationnel rompu pendant la période de la crise sanitaire a été retissé grâce au travail remarquable de l'équipe d'animation de l'EHPAD "L'âge d'or" et de celle des accueils de loisirs.

Le mercredi 11 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue\*, l'animation proposée a pris la forme d'une kermesse, préparée par les ALSH élémentaires, pour les maternels et les résidents. Pêche à la ligne, chamboule tout, ateliers sensoriels ainsi que des jeux de société étaient les activités réalisables pour l'ensemble du public. L'association Anim'O qui favorise la rencontre avec des animaux était également présente.

Ce moment convivial et de partage a facilité le rapprochement de nos aînés et des plus jeunes. La richesse des liens qui se sont tissés est immense. D'autres projets sont à venir où petits et grands pourront participer à différents ateliers lors d'occasions festives ou seulement pour le plaisir.

\* La semaine bleue est destinée à valoriser la représentation de la vieillesse. La couleur bleue est symbole de sagesse et de plénitude.



### Un arbre de vie en hommage au professeur Dominique Bernard, assassiné le 13 octobre dernier

L'équipe enseignante de la maternelle de Pont de l'Etoile, touchée par cet événement tragique, a choisi de créer un arbre de vie avec les enfants.

Chaque élève a colorié sa main après en avoir fait le contour, puis les plus grands ont écrit un mot bienveillant.

Les ATSEM se sont jointes au projet.



## Le cyberharcèlement, un fléau

Le harcèlement est une violence répétée qui peut être verbale, physique et psychologique. A l'école, elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'un camarade. Le harcèlement peut se poursuivre en dehors avec l'utilisation des moyens de communication numérique : le cyberharcèlement.

Depuis de nombreuses années, la Gendarmerie s'est engagée au côté de l'Education Nationale pour mener des actions de sensibilisation auprès des élèves, collégiens ou lycéens.

Dans le cadre du projet PHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), mardi 19 décembre, les élèves de CM2 des écoles de Lascours et de Roquevaire centre ont bénéficié d'un temps d'échange sur les différentes formes de correspondances électroniques et leurs dangers avec l'adjudante chef Mirambeau, sous l'œil attentif du Lieutenant Laupies, Commandant de la Gendarmerie de Roquevaire.

La gendarme a sensibilisé les élèves en expliquant ce qu'est le harcèlement, comment il commence, comment le combattre, et ses conséquences pour les victimes.

Elle a également prodigué des conseils sur l'utilisation des réseaux sociaux, des messageries (SMS, tchats...), des jeux en ligne.

Ce fut un moment privilégié où les élèves, après une écoute attentive des conseils de prévention, se sont exprimés.

Les parents ont, eux aussi, un rôle primordial à jouer, dans la prévention et protection de leur enfant en les familiarisant aux usages numériques, en installant un contrôle parental...

Le cyberharcèlement n'est pas un jeu, il constitue un délit punissable dont les sanctions varient en fonction de l'âge.



### Les enfants des écoles élémentaires sensibilisés à l'Art Santonnier

Avec l'animation "Petit(e) Santonnier(ière)", la Métropole Aix-Marseille-Provence a reconduit l'opération consistant à offrir un santon d'argile brute à peindre aux enfants des classes de CP au CM2 sur le territoire.

### Bravo à nos petits Roquevairois !

Félicitations aux participants et plus particulièrement aux neuf élèves récompensés pour leur travail minutieux :

- Charles Dhjan - niveau CP
- Solan Kahla - niveau CP
- Giuliana Berruyer - niveau CP
- Tidiane Kamate-Planque - niveau CE1
- Nolan Amouroux - niveau CE2
- Lorik Segura - niveau CM1
- Quentin Riboulet-Incargiola - niveau CM1 (photo)
- Matteo Jacques - niveau CM2
- Apolline Popoff - niveau CM2





Grand jeu Maternels



Réalité virtuelle avec un intervenant spécialisé



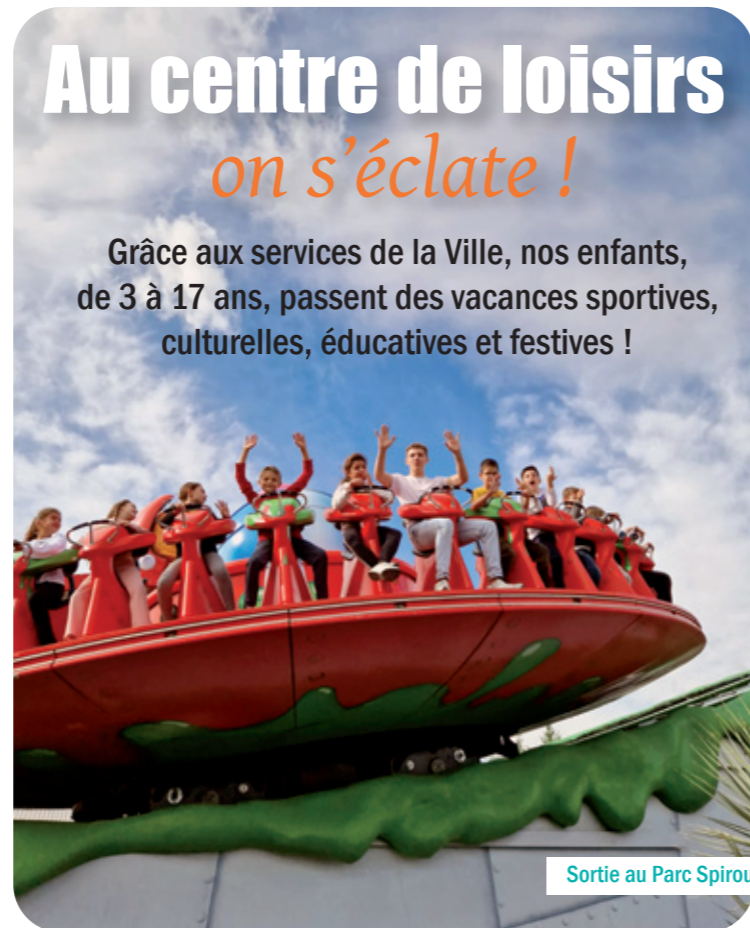
Jeu "Bunkers" avec un intervenant spécialisé



Activités manuelles Les robots



Chasse aux bonbons pour Halloween



Sortie au Parc Spirou

## Au centre de loisirs *on s'éclate !*

Grâce aux services de la Ville, nos enfants, de 3 à 17 ans, passent des vacances sportives, culturelles, éducatives et festives !

## Conseil Municipal des Jeunes, *un acte citoyen*

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Nos jeunes Roquevairoises et Roquevairois ont été élus, à parité, le 1er décembre 2023, pour deux ans, par leurs camarades de classe (CM1, CM2, 6ème et 5ème).



Après une première réunion du CMJ, le 16 décembre dernier et une présentation officielle lors des vœux du Maire et de son Conseil Municipal, largement applaudie par l'assistance, il est maintenant venu le temps d'œuvrer.

Ils se réunissent régulièrement pour participer aux projets de la Commune et soumettre leurs idées, dans le but d'améliorer le cadre de vie des grands et des petits. Comme leurs aînés, ils sont présents aux cérémonies et autres commémorations officielles.

Lors du CMJ du 15 mars, nos vingt-cinq jeunes élus se sont positionnés sur trois groupes de travail :

- ▶▶ SOLIDARITÉ, PRÉVENTION : Alexis, Ambre, Lisa, Martin, Mélissa, Naïa et Stella.
- ▶▶ SPORT, CULTURE : Ambre, Anna, Dylan, Gabriel, Lola, Mattéo, Mélina, Maxime, Olivia, Olympe, Yousra.
- ▶▶ DÉVELOPPEMENT DURABLE, CADRE DE VIE : Gabriel, Jade, Jules, Lina, Mélissa, Naïa, Thomas, Yousra, Zoé.

*Notre avenir leur appartient !*



### La boîte aux lettres du Père Noël

Le Père Noël et ses lutins ont eu du travail pour répondre aux nombreux courriers que les enfants avaient déposés dans la boîte aux lettres installée en mairie.



### Le Repas des retrouvailles

Les Roquevairoises et Roquevairois âgés de 65 ans et plus, étaient heureux de se retrouver lors du traditionnel repas offert par la Municipalité et le CCAS ce 9 décembre. Près de 450 convives ont savouré le repas préparé par le traiteur La Comtesse dans une ambiance cabaret grâce aux artistes de la troupe Mily Swing.



## Les festivités de Noël



### Spectacle enfants "A la chasse au trésor d'Olaf"



Dimanche 17 décembre après-midi, les 700 personnes présentes ont assisté au show musical interactif de la Compagnie Show Devant. Petits et grands ont aidé la Reine des Neiges à retrouver son ami Olaf !

A la fin de la représentation, le Père Noël s'est prêté aux traditionnelles photos et des sachets de friandises ont été distribués à tous les enfants.

En parallèle, avec la participation de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, jongleurs de feu, mascottes de Mickey et Minnie, déambulateurs sur échasses étaient présents, ainsi qu'un stand de maquillage pour les enfants tenu par l'association P'ART'âges.



Merci à l'association P'ART'âges pour les magnifiques panneaux qui ont égayé le boulevard Piot.



### Le Marché de Noël

Plus de 80 exposants étaient présents le 1er décembre au marché organisé avec passion, malgré la pluie, par les bénévoles de la Confrérie Saint-Eloi Saint-Vincent de Roquevaire. De nombreuses animations étaient proposées aux enfants (manège, pêche aux canards, balades à dos d'âne et stand de dessins avec L'APE) et le père Noël était présent pour la traditionnelle photo. Profitant d'une accalmie, un magnifique feu d'artifice a clôturé ce Marché de Noël.



### La descente des bergers

Dimanche 24 décembre à la tombée de la nuit, dans la plus pure tradition provençale, les bénévoles costumés de la Confrérie Saint-Eloi Saint-Vincent et les habitants, accompagnés des ânes, moutons et vache, et par les fifres et tambours de Gémenos ont animé le vieux village pour la Descente des Bergers. Vin et chocolats chauds ont été offerts à tous par la Confrérie.



### Spectacle "Le petit Guili"

Les tout-petits étaient bien attentifs le 16 décembre à la bibliothèque Victor Gélou. Dans cette mise en scène du conte de Mario Ramos, le roi des animaux abuse de son pouvoir et change les lois selon son humeur...



### Concert de Noël à l'espace Clément David

Variété française, pop, rock, musique classique et traditionnelles chansons de Noël ont été interprétés par les élèves de Muriel Criq, professeure de piano, Clément Gass et Yves Dargonner-Trentani, professeurs de guitare, Stéphane Peirone, professeur de batterie et Joëlle Savinien, professeure de chant, pour le plus grand plaisir des spectateurs venus les applaudir ce 22 décembre.

### Concert Noël Corse "I Messageri"



Dans le cadre de la tournée départementale des chants de Noël, Roquevaire a accueilli "la polyphonie corse" le 17 décembre 2023 en l'Eglise Saint-Vincent de Roquevaire.

## Animations à la bibliothèque Victor Gélou

### Soirée jeux de société

A l'occasion des Nuits de la Lecture sur le thème du "corps", nos bibliothécaires Anne-Frédérique et Marjorie ont proposé une soirée jeux de société en partenariat avec l'association Ludik Attitude.

Les joueurs ont pu incarner des wombats, serveurs, cuisiniers ou encore maîtres d'hôtel à travers des parties endiablées durant des jeux de société, méconnus du grand public.



### Atelier Podcast

Samedi 25 novembre, avec un intervenant du "19 boulevard Bouillon", les participants ont pu découvrir les origines du podcast, devenu en une dizaine d'années un média incontournable. Ils ont appris à construire une fiche technique nécessaire pour organiser ses idées, avant son élaboration.

Création de visuel, écriture du script, enregistrement sonore et montage audio : une après-midi créative bien remplie !

## La programmation culturelle de Roquevaire



### Théâtre "Le con...promis"

Le Festival des Automnales s'est clôturé le 2 décembre, sous les applaudissements nourris des spectateurs. Les comédiens, complices et survoltés, ont su emporter le public avec Le Con...promis, une histoire d'amour plutôt "con...pliquée" !

### Ouverture de la programmation culturelle 2024 avec du cinéma et un spectacle jeune public

### "Les Cin' & Projections"

Les deux projections lors du week-end des 20 et 21 janvier, "Ron débloque" et "Free guy" à destination des familles et du jeune public, ont fait l'unanimité auprès des spectateurs.



### "Les aventuriers du chevalier Galaad"

Dans une salle comble, les deux conteurs Olivier Trouillet et Raphaël Gimenez de la compagnie "Planche des saluts" ont déployé un arsenal d'effets spéciaux, de jeux de mots, de qui-proquos et de prouesses physiques pour permettre au public une immersion totale dans cet univers médiéval fantastique.



Retrouvez toute la programmation sur : <https://ville-de-roquevaire.fr/services/saison-culturelle-2024/>

## RÉTROSPECTIVE

### Théâtre "L'anniversaire de Tchaikovsky"

Sous la mise en scène de Sophie Giraud, intervenante théâtre au centre culturel, les comédiens de la troupe Les Lasc'Arts, ont ravi les spectateurs venus nombreux salle Monseigneur Fabre le 10 février.



### Concert "Mozart, grande messe en UT"

Le Choeur philharmonique de Marseille, sous la direction de Jean-Emmanuel Jacquet, accompagné de l'orchestre de chambre de Marseille avec quatre solistes et un pianiste, a résonné fort en l'Eglise Saint-Vincent de Roquevaire le 11 février.



### Salon du bien-être et de la spiritualité

Cette troisième édition organisée les 9 et 10 mars par l'association Roq Event Créa, a rassemblé plus de cinquante exposants (artisans, thérapeutes de médecine douce, médiums, voyants) et proposé des ateliers et conférences.



La cérémonie des vœux du Maire Yves MESNARD et de son Conseil Municipal est le premier temps fort de l'année et de très nombreux Roquevairoises et Roquevairois ont répondu présent ce 27 janvier, aux côtés de diverses personnalités, avec la participation exceptionnelle des élèves fraîchement élus au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

## Les Voeux du Maire



## Réception des nouveaux arrivants

Vendredi 15 mars, la Ville a accueilli ses nouveaux habitants lors d'une réception conviviale, organisée à la salle Monseigneur Fabre.

Monsieur le Maire Yves MESNARD, en présence des élus majoritaires qui l'entouraient, a présenté la commune, son cadre de vie, et ses nombreux atouts culturels, sportifs et associatifs, ainsi que les projets en cours et à venir.

A l'issue de cette présentation, un cocktail offert à tous a favorisé le dialogue et les échanges entre les participants.



## La Chapelle Saint-Vincent nous révèle ses secrets !

Située dans le défilé Saint-Vincent, à l'entrée nord de Roquevaire, sur le terrain clos des Services techniques de la commune, cette chapelle mérovingienne, classée monument historique est l'une des plus anciennes de Provence. Bâtie sur une nécropole romaine, elle est dédiée à Saint-Vincent, diacre martyrisé à Saragosse en Espagne.



Dessin tiré du livre Roquevaire histoire de la ville et de son église depuis l'origine jusqu'à nos jours. M le chanoine Arnaud (1891)

Elle fut détruite au cours des invasions dans la vallée de l'Huveaune aux VIIe, VIIIe et IXe siècles et reconstruite aux Xe et XIe siècles en préroman, c'est ainsi qu'elle se présente aujourd'hui.

En 2004, des travaux de mise en sécurité ont été réalisés (travaux d'étalement d'arcs, consolidation partielle du mur sud, étalement partiel de la façade sud). La chapelle est interdite aux visites par mesure de sécurité.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Historique et Culturel de Roquevaire (ASPHCR) fut créée en 2001 motivée par les travaux de mise en sécurité de la chapelle Saint-Vincent. Christian Capo le nouveau Président et Annie-Claire chargée du blog de l'ASPHCR, (<https://asphcr13.blogspot.com/>), ont multiplié leurs recherches dès 2014, auprès des spécialistes, pour analyser les différents ossements et objets découverts autour de la chapelle. Les résultats de ces études ont été présentés lors de leur conférence du 13 janvier 2024.

### Christophe Colomb n'a pas importé la syphilis des Amériques !

Le travail réalisé à Marseille à titre gracieux par les équipes des professeurs Pascal Adalian et Michel Drancourt de l'Institut Méditerranée Infection de Marseille, remet en cause ce dogme.

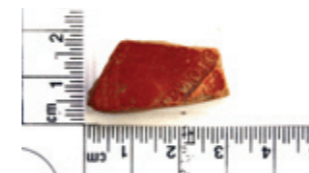
La datation du fémur issu des fouilles, permet de dire que l'individu concerné a vécu au VII ou VIIIe siècle. Sur l'ensemble des os étudiés, l'un d'eux présentait des traces faisant suspecter une tréponématose. L'analyse bactériologique et les travaux effectués ont été publiés l'été dernier dans une revue prestigieuse américaine (Journal of Infectious Diseases 2023, 228 : 503-510). Les examens immunologiques complémentaires effectués ont permis de confirmer la très probable infection à *Treponema pallidum*, plus connue comme étant une variante de la Syphilis.

Pendant plusieurs siècles, l'introduction de la syphilis en Europe a été imputée aux voyages entrepris par Christophe Colomb et ses marins dans le Nouveau Monde. L'analyse de ce squelette médiéval vient bousculer cette théorie.



### Un fragment de sigillée découvert sur le site datant du 1er siècle après JC !

Parmi les fragments de poteries découverts sur le site, ce tesson de sigillée a pu être identifié. Lors d'une visite effectuée par Annie-Claire et Christian, à l'Archéosite de Montans, sa responsable Mme Maury a indiqué "il s'agit d'une céramique produite à Millau, sur le site de La Graufesenque, par le potier FIRMO (signature FIRMO·FECIT, c'est-à-dire "Firmo a fait"), actif entre 30 et 60 après JC".



### Des travaux de protection doivent être entrepris

Les études et les travaux seront engagés par notre Municipalité dès l'obtention de subventions qui seront sollicitées notamment auprès de la DRAC PACA (Conservation Régionale des Monuments Historiques), du Conseil Départemental et de la Métropole.

Principales sources : blog de l'ASPHCR (<https://asphcr13.blogspot.com/>) et archives de la Ville de Roquevaire.

## Jeux de société : venez jouer avec Ludik Attitude

Tous les vendredis dès 19h, salle l'Oustau de l'Estello  
Impasse Madeleine à Pont de l'Etoile.



L'association, installée dans la salle municipale l'Oustau de l'Estello mise à disposition par la Ville de Roquevaire, vous accueille pour vous divertir, vous initier à plus de 200 jeux de société. Vous pouvez aussi venir avec vos propres jeux.

C'est l'occasion de venir rencontrer d'autres joueurs, amateurs, experts, dans une ambiance conviviale et familiale. Autour de la table, tous les âges et tous les niveaux se confondent.

L'association organise régulièrement divers événements autour des jeux de société comme le Ludik Festival qui a eu lieu le 23 mars 2024 avec plus de 150 participants répartis sur la journée.



Accueil des participants  
à partir de 8 ans  
Des jeux d'ambiance, de pli,  
de plateau, d'adresse et  
d'exploration

Renseignements et inscriptions  
sur place, gratuite pour la  
première soirée

**Contacts :**  
06.11.57.60.82  
Ludikattitude@gmail.com



### Une nouvelle association Les Pitchouns du Garlaban

Cette association a pour vocation de regrouper les assistantes maternelles afin de proposer, ensemble, des activités aux tout-petits.  
Contact : Corinne Jaffe  
06.14.86.10.87  
corinnejaffe@wanadoo.fr

NOTEZ-LE

**SAMEDI  
07  
SEPTEMBRE  
2024**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Venez rencontrer, échanger avec les membres  
des associations roquevairoises !

## Zoom sur Quentin ROUSTAN

Comme il aime à le répéter, pour Quentin Roustan "la chasse sous-marine est plus qu'une passion, c'est un état d'esprit, un mode de vie".



Epris de la mer depuis sa plus tendre enfance, Quentin a rapidement troqué les pelles et les râteaux de la plage pour se jeter dans la grande bleue, à la recherche d'oursins ou de palourdes. C'est tout naturellement que plus tard, il s'est adonné à la chasse sous-marine en apnée, qu'il pratique en loisirs et en compétition, dans le respect de l'environnement et du monde marin.

Aussi bien au milieu d'un banc de poissons qu'au sein du Club de plongée GPES (Groupement de Pêche et d'Etudes Sous-marine) de La Ciotat, ce Lascoudin ne passe pas inaperçu. Il a été, en effet, en 2023, sacré Champion de France à Frontignan et a obtenu la première place en équipe lors de la Coupe du Monde qui s'est déroulée à Ciuta di Palma en Espagne. Depuis cette même année, il est rentré au Bureau du Comité Directeur Provence, organisateur des différentes compétitions, afin de représenter son club.



Fier de sa place en équipe de France, au sein de laquelle sont recensés les dix meilleurs chasseurs nationaux, Quentin attend les prochaines compétitions européennes et mondiales avec gourmandise :  
« Ce qui me plaît dans la compétition, c'est la prospection des nouvelles zones, l'étude cartographique, l'analyse des fonds et du comportement du poisson en fonction du biotope. »

Avec ses coéquipiers, Quentin Roustan partage les valeurs de ce sport que sont le dépassement de soi et l'esprit d'équipe. Nous leur souhaitons bonne chance, ou plutôt bonne chasse !

Vous pouvez aussi l'encourager et le soutenir, il participera aux championnats d'Europe en Turquie au mois de juin 2024 avec l'équipe de France.  
Contacts : roustanquentin@hotmail.fr  
Club de plongée le GPES à La Ciotat - contact@gpes.fr



1ère féminine du 13 km



1er Roquevairois du 13 km



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles



Podium du 41 km

## LE GRAND TRAIL du Garlaban

C'est sous un beau ciel bleu, malgré l'heure matinale (07h00) que les coureurs du 41 km du 18<sup>ème</sup> Grand Trail du Garlaban se sont élancés, imités à 8h30 par les participants du 28 km et, enfin, à 10h00, par ceux du 13 km, ce dimanche 24 mars. Ce n'est pas moins de 700 coureurs qui ont profité de la vue sur le Garlaban, la Sainte-Victoire, le Mont Ventoux et les Alpes du Sud, sans relâcher leur effort sur un parcours ô combien exigeant.

Pour leur deuxième année à la tête du Grand Trail, Jean-Marc Florin et Mélanie Grimaud ont également innové du côté de nos pitchouns. En effet, 4 distances (400 m, 800 m, 1200 m et 1600 m), dont le point de départ était donné depuis le collège Louis Aragon, ont permis aux enfants de la commune de s'essayer afin de, pourquoi pas, un jour, rejoindre les sportifs aguerris du Grand Trail. Les bénéfices des inscriptions de ces courses enfants ont été reversés à l'association "On'Tchao", qui œuvre au mieux vivre des personnes atteintes de mucoviscidose.

Au niveau du palmarès de cette 18<sup>ème</sup> édition, on retiendra la seconde victoire consécutive de Thibault Heusse sur le 13 km et de Maude Masse du côté des féminines. Sur le 28 km, le bouquet revient à Vincent Chabanne et Danae Lépine. Enfin, du côté des costauds, Florent Cuny remporte le 41 km en 4h10 et Charlotte Pollatz en 5h26.

*Bravo à tous !*



Podium du 13 km



PHOTOS : Florian SPANO - Wistifi.com





# Max MASSA

## Autodidacte mais pas que...

Aujourd'hui retraité, Max Massa, roquevairois depuis 1975, retrace avec beaucoup de simplicité, un parcours de vie particulièrement atypique, celui d'un véritable autodidacte - il a été à ce titre en 2010 le lauréat des Victoires nationales - qui a su avec la volonté nécessaire se construire une belle et honnête carrière professionnelle.

Quand il quitte à 16 ans l'école militaire d'Aix-en-Provence avec pour tout diplôme en poche, le BEPC - celui de l'époque dit-il - il n' imagine pas encore ce que sera son avenir.

Il se fait embaucher à Saint-Etienne en tant qu'employé de bureau et ce jusqu'au service militaire qu'il effectue en tant que chasseur alpin d'abord à Barcelonnette au sein du 11<sup>ème</sup> BCA et puis en Algérie à la frontière tunisienne. Libéré en juin 1962, il entre alors chez Onet - une entreprise de nettoyage - dans l'agence d'Avignon. Il a 22 ans, il y est employé comptable et ne quittera plus la société jusqu'à sa retraite en 2013. Ce qui va suivre est pour ainsi dire exceptionnel, même si Max Massa, avec beaucoup de modestie, considère le chemin parcouru avec le sentiment

d'avoir simplement su saisir la chance que lui offrait cette société marseillaise fondée en 1860.

Certes, il a beaucoup travaillé et il a su quand il le fallait, se remettre en question et écouter celles et ceux bien plus diplômés qui l'entouraient.

Sa carrière se résume ainsi en échelons gravés un par un pour finir à la tête de l'entreprise qu'il a su entretemps développer en créant quatre divisions (propreté, nucléaire, sécurité et travail temporaire).

En 1963, soit un an seulement après son entrée dans la société, il est nommé chef de l'agence d'Avignon puis Directeur régional Rhône-Alpes en 1969. Il rejoint le siège à Marseille en 1975 comme Directeur de l'exploitation et c'est à cette époque qu'il s'installe à Roquevaire.

Rapidement, il deviendra Directeur général, Vice-Président puis Président du directoire de 2004 jusqu'à son départ à la retraite en 2013. Onet c'est alors 57000 salariés, 300 agences de proximité, une présence à l'international et un CA d'1,5 Mrd d'euros.

Bien entendu, sa forte implication dans le secteur d'activité et son entregent naturel en feront de 2014 à 2019, le Président national

du syndicat des entreprises de propreté. Par ailleurs, bien conscient des difficiles conditions de travail des personnels du secteur dont il parle d'ailleurs avec beaucoup d'empathie, il s'est continuellement efforcé d'appliquer une politique de mieux-disant social.

Aujourd'hui, libéré de ses obligations professionnelles, Colonel de la réserve citoyenne de gendarmerie, il est également Vice-président des cadets de la gendarmerie en PACA. Une façon pour lui d'aider les jeunes -150 cette année - dans le cadre du Service National Universel (SNU), à développer l'esprit citoyen et leur faire découvrir la gendarmerie.

C'est aussi et surtout pour le fils de gendarme qu'il est, une belle manière de rendre hommage à un père qui a beaucoup compté pour lui.

Mesurant aujourd'hui le chemin parcouru par Max Massa, on comprend mieux la formule : Autodidacte mais pas que ... car il faut en effet y ajouter beaucoup de volonté, d'engagement personnel, de respect pour l'entreprise qui vous emploie et puis surtout le souci du travail bien fait.

F. RAYS



LE MOT  
DES ÉLUS  
DE LA  
MAJORITÉ  
MUNICIPALE

L'avenir de la Gratuité des Transports est toujours en débat. Le Conseil Métropolitain, autorité organisatrice de la mobilité, est seule habilitée à prendre les mesures nécessaires pour la maintenir dans les douze Communes du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Il est donc important de prendre les bonnes décisions afin que cette mesure sociale, mise en place par la gauche depuis 2009, perdure.

Les Groupes "Une Métropole à Gauche" et "Une Métropole du Bien Commun" dirigés respectivement par Yves MESNARD, Maire de Roquevaire et Sophie CAMARD avaient écrit le 28 avril 2023 à la Présidente de la Métropole pour mettre en débat le sujet de la Gratuité au sein du Conseil Métropolitain. Depuis, et de façon transpartisanne, de nombreux Maires se sont également prononcés pour son maintien et son extension à tout le territoire métropolitain.

En réponse, la Présidente a mis en place une Commission de Travail "Transport, Mobilité-Durable, Gratuité". Nos élus y prendront toute leur place pour conserver cette avancée sociale et environnementale, comme ils l'avaient fait pour défendre le transport ferré sur l'ancienne voie de Valdonne, avec un résultat positif celui du démarrage des travaux de construction du Val' Tram, pour une mise en service annoncée en 2025.

Conformément à nos engagements, notre Majorité Municipale poursuit le programme électoral, pour lequel vous l'avez élu. Nous déplorons toutefois les entraves multiples faites pour retarder les réalisations, au travers de recours contentieux sur les permis de construire déposés par une association qui soi-disant, défend les intérêts des habitants de Roquevaire. Heureusement, les instances judiciaires compétentes l'ont jusqu'à présent débouté systématiquement de ses demandes qui n'ont qu'un seul but : retarder des réalisations pourtant attendues par l'ensemble des roquevairois comme notamment le Centre médical en entrée de ville.

Plus grave, nous constatons, malheureusement aujourd'hui, qu'une partie de l'opposition soutient cette association qui vient de déposer un recours contentieux sur la construction de la nouvelle école Joseph Martinat privant ainsi nos enfants d'un équipement fondamental et voulu par tous ! Du jamais vu dans l'histoire roquevairoise !

Votre Majorité Municipale "Ambition Roquevaire".



MIEUX VIVRE  
ROQUEVAIRE  
Groupe d'élus minoritaires

Une COMMUNE en EQUILIBRE PRECAIRE.  
Aucune garantie de nos ressources dans la durée.

Les tensions géopolitiques actuelles et la nécessaire transition écologique appellent à une anticipation des difficultés à venir.  
Mais la majorité municipale continue de faire l'autruche.

mieuxvivireroquevaire@orange.fr @mieuxvivireroquevaire

**Nos ressources économiques**  
Complètement dépendants des dotations et subventions, nous sommes incapables de produire des richesses suffisantes pour insuffler un dynamisme économique et investir à hauteur des besoins des roquevairois. (Cf. [collectivites-locales.gouv.fr](http://collectivites-locales.gouv.fr))

**Nos ressources naturelles**  
A l'aube de l'été 2024 et malgré les fortes pluies récentes notre nappe phréatique reste à un niveau historiquement bas. Uniquement sur forage et face à la densification de l'habitat jusqu'à quand allons-nous tenir ? Le traitement dans l'urgence par des interdictions ponctuelles dans l'espoir plus qu'improbable d'un futur meilleur ne peut remplacer une politique à long terme de ce problème majeur. (Cf. [info-secheresse.fr](http://info-secheresse.fr))

Alors que l'Europe prévoit une série de mesures pour nos collectivités en termes d'obligation de performance énergétique des bâtiments applicable d'ici 4 ans (isolation, chauffage, climatisation, végétalisation), la majorité municipale poursuit une politique de ville sur la ville déconnectée des réalités et des adaptations requises face au changement climatique.

Depuis 2020 notre groupe d'opposition, dans un esprit responsable, demande un calendrier de rénovation énergétique des bâtiments municipaux ainsi qu'un budget vert... Notre requête reste sans réponse.

DIMANCHE 9 JUIN 2024 - ELECTIONS EUROPEENNES



Judith DOSSEMONT  
Conseillère Départementale  
Conseillère Municipale



Josiane PICCA  
Conseillère Municipale

ROQUEVAIRE : EN ROUTE POUR LES JO 2024 !

En Juillet 2024, la France aura l'honneur d'accueillir les Jeux Olympiques. Marseille sera le théâtre des épreuves nautiques et des rencontres de football, avec les régates se déroulant du 28 juillet au 8 août et les matchs de football prévus du 24 juillet au 6 août au mythique Stade Orange Vélodrome !

Roquevaire, reconnue comme "Terre de Jeux", s'animera également dès juin, avec la célébration de la Fête du Sport, mettant à l'honneur les clubs et athlètes locaux mais aussi les sportifs en herbe avant l'ouverture des JO. contribuant ainsi à l'excitation générale pour cet événement d'envergure internationale.

Le Département des Bouches-du-Rhône, contribue

par des subventions et la fourniture d'équipements de qualité, au bon fonctionnement des clubs. J'ai personnellement eu le plaisir de remettre ces dotations à des associations telles que Roq Vertical, l'Étoile Gymnique et le Garlaban Boxing Club. Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement et leur envie de transmettre les belles valeurs du sport !

Le dynamisme sportif de Roquevaire est en grande partie dû à ces associations locales, soulignant l'importance du soutien continu à leur apporter.

- Rendez-vous dès le 8 mai pour l'arrivée de la flamme Olympique en Provence à bord du Belem !
- Rendez-vous le 9 juin pour les élections Européennes

À VOTRE ÉCOUTE SUR NOTRE COMMUNE ET AU DÉPARTEMENT / [judith.dossemond@departement13.fr](mailto:judith.dossemond@departement13.fr)



Distribution des colis de Noël par le CCAS

Roquevaire solidaire ! Lundi 4 décembre, Chantal Lan et Laurence Clément du CCAS, aidées par les élues, Mesdames Linda Cerniac, Martine Méguenni-Tani, Cathy Ghisolfi, Sandrine Gilet, Laurence Fouriau, Monique Ravel et Laurette Jaïne ont distribué 151 colis gourmands aux Roquevairois de plus de 65 ans qui en étaient bénéficiaires, ainsi qu'une boîte de tisane "1336", offerts par la Municipalité.

Nicole Rays du Secours Populaire Français de notre Commune était également présente pour présenter ses actions à venir vers les plus démunis.



Les taxis de l'espoir

Une fois de plus, les Roquevairois se sont montrés généreux et solidaires pour la traditionnelle collecte des "boîtes de Noël". Plus de deux cents ont été distribuées aux personnes sans-abri à Noël dernier. Les bénévoles de l'association "Les Taxis de l'Espoir" ont sillonné Marseille pour les offrir aux plus démunis. Merci à tous !

Le Van PAESIPA

La Municipalité via le CCAS a signé une convention avec le Centre Hospitalier spécialisé de Valvert pour la mise en place d'un véhicule : "le Van PAESIPA".

Tous les premiers vendredis du mois sur le Parking Rolland de 10h à 14h, une infirmière et un assistant social assurent une permanence

conviviale autour d'un café pour aborder, avec les seniors, des problèmes psychologiques et/ou psychiatriques qu'ils peuvent rencontrer. Ces professionnels renseignent, conseillent et orientent. L'accueil est libre et rencontre un vif succès depuis sa mise en place en début d'année.



Plus d'infos : 04.91.87.68.34 / 06.65.94.90.90  
umppa@ch-valvert.fr

La Parenthèse

Le centre hospitalier d'Aubagne a mis en place un lieu d'accueil, d'écoute et de soin dédié, gratuit et confidentiel aux femmes victimes de violences ou ayant besoin de renseignements avec une équipe dédiée : deux sage-femmes formées à la violence faite aux femmes, une conseillère conjugale et familiale, d'assistantes sociales, d'une psychologue et de médecins. Vous êtes ou avez été victime de violences, que ce soit de violences dans l'enfance, intrafamiliales, conjugales, psychiques, au travail, sexuelles, harcèlement, économiques, administratifs, dans la sphère privée ou autre... vous avez été victime de mutilations sexuelles (excision), vous pouvez en parler en contactant le 06.09.34.72.68.

FAISONS CESSER LES VIOLENCES  
Violences conjugales, Intra-familiales, excision...

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT  
par un professionnel sensibilisé  
aux situations des violences faites aux femmes.

Prenez rendez-vous au :  
06 09 34 72 68

En cas d'urgence, composez le 17

Numero gratuit 7j/7 - 24h/24h  
3919



# Agenda des festivités

Mercredi 1<sup>er</sup> mai, à Roquevaire

## **Fête de l'âne et des animaux de la ferme**

Organisée par la Confrérie Saint-Eloi Saint-Vincent

Du 01 au 08 juillet, à Lascours

## **Festival de Théâtre**

Organisé par l'association Pierre Dafflon

Du 20 au 29 juin, à Roquevaire

## **Fêtes du Centre culturel**

Organisées par la Municipalité

Samedi 13 juillet, à Roquevaire

## **Soirée Cabaret**

Proposée par la Municipalité

Du 20 au 23 juin, à Pont de l'Etoile

## **Fêtes votives de Pont de l'Etoile**

Organisées par l'association Les Amis des Aïs

Du 14 au 16 août, à Roquevaire

## **Fêtes votives de Roquevaire**

Organisées par la Municipalité

Dimanche 23 juin, à Roquevaire

## **Fête du Sport**

Organisée par la Municipalité

Du 24 août au 01 septembre, à Lascours

## **Fête de la Saint-Eloi**

Organisée par le Comité des Fêtes de Lascours

En savoir plus : [www.ville-de-roquevaire.fr](http://www.ville-de-roquevaire.fr)  
ou télécharger l'application mobile gratuite "illiwap"